



**HAL**  
open science

**Mémoire et histoire. Les procédures de condamnation dans l'Antiquité romaine. - Études réunies par S. Benoist avec la collaboration de A. Daguët-Gagey. - Metz : Centre Régional Universitaire Lorrain d'Histoire, 2007. - XVIII+360 p. : index, ill. (Centre Régional Universitaire Lorraine d'Histoire Site de Metz ; 31). - ISBN : 2.875730.035.2**

Laurent Lamoine

► **To cite this version:**

Laurent Lamoine. Mémoire et histoire. Les procédures de condamnation dans l'Antiquité romaine. - Études réunies par S. Benoist avec la collaboration de A. Daguët-Gagey. - Metz : Centre Régional Universitaire Lorrain d'Histoire, 2007. - XVIII+360 p. : index, ill. (Centre Régional Universitaire Lorraine d'Histoire Site de Metz ; 31). - ISBN : 2.875730.035.2. *Revue des études anciennes*, 2008, 110 (1), pp.328-330. <hal-04114426>

**HAL Id: hal-04114426**

**<https://hal.science/hal-04114426v1>**

Submitted on 1 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



Directeur : M. SINGARAVELOU  
PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ MICHEL DE MONTAIGNE-BORDEAUX 3

---

Secrétaire-gérant de la *Revue des Études Anciennes*  
Directeur de la publication : Patrice BRUN

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION : Anne POTEL  
MISE EN PAGE : Nathalie PEXOTO

### COMITÉ DE RÉDACTION

*Président d'Honneur* : JEAN MARCADÉ  
*Président* : François BARATTE

*Membres* : Daniel BABUT, André BALLAND, Alain BRESSON, Patrice CAMBRONNE, Laurent CAPDETREY, Patrick COUNILLON, Jacques des COURTILS, Raymond DESCAT, Lucienne DESCHAMPS, Olivier DEVILLERS, Catherine DOBIAS LALOU, Robert ÉTIENNE, Jacques FONTAINE, Sylvie FRANCHET d'ESPÉREY, Valérie FROMENTIN, Bernard GALLET, Juliette de la GENIÈRE, Sophie GOTTELAND, Askold IVANTCHIK, Jean-Marie JACQUES, Koray KONUK, Valéry LAURAND, Henri LAVAGNE, Claude LEPELLEY, Françoise MAYET, Jean-Paul MOREL, Pierre-Marie MOREL, Christophe PÉBARTHE, Jean-Louis PERPILLOU, Jean-Michel RODDAZ, Maurice SARTRE, Gilles SAURON.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction, l'édition et la diffusion à M. P. BRUN, *Revue des Études Anciennes*, Maison de l'Archéologie, Esplanade des Antilles, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, 33607 Pessac Cedex.

---

### Prix de la souscription : Tome 110 (Année 2008)

France et CEE.....90 euros	Étranger.....90 euros
+ frais de Port	+ frais de Port..11 euros
Europe...10 euros	

### REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Maison de l'Archéologie, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3  
Esplanade des Antilles — F - 33607 PESSAC Cedex  
Tél./Fax : 05-57-12-45-63  
e-mail : rea@u-bordeaux3.fr  
<http://www.rea.u-bordeaux3.fr>

Trésor Public n° 10071-33000-00003000256-08 D Bordeaux  
(libeller au titre de l'Agent Comptable de l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3)

---

REVUE  
DES  
ÉTUDES ANCIENNES

TOME 110 - N° 1- 2008

Publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique

animaux qui ont l'âge requis pour entrer en contact avec la sphère de la sacralité. Dans le passage consacré aux mythes autour des *exta*, les différences entre épisodes sont soulignées, mais plutôt que de rapprocher ces mythes avec celui des chasseurs Vogules-Ostjakes, l'auteur préfère avec raison insister sur la valeur de l'offrande sacrificielle et mettre l'accent sur le lien avec le proverbe *inter caesa et porrecta*. La substitution du sacrifice humain est analysée par le biais des *Argei*, que l'auteur met non seulement en relation, comme cela a été fait avant elle, avec la *deportatio* des *sexagenarii*, mais aussi avec le sénatusconsulte de 97 avant J.-C. sur l'abolition des sacrifices humains. Ces analyses détaillées donnent au livre une grande valeur et posent les bases de futures études sur ce que révèlent les réflexions des antiquaires de leur propre temps.

MARIE-LAURENCE HAACK

*Mémoire et histoire. Les procédures de condamnation dans l'Antiquité romaine.* - Études réunies par S. BENOIST avec la collaboration de A. DAGUET-GAGEY. - Metz : Centre Régional Universitaire Lorrain d'Histoire, 2007. - XVIII+360 p. : index, ill. - (Centre Régional Universitaire Lorrain d'Histoire Site de Metz ; 31). - ISBN : 2.85730.035.2.

Ce volume collectif représente les actes de deux tables rondes (2005 et 2006) consacrées à la condamnation de la mémoire dans le monde romain de la fin de la République au VI<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. (avec une incursion dans l'Égypte pharaonique). Par l'ampleur des résultats et des réflexions présentés, cet ouvrage constitue une précieuse mise au point et un remarquable outil de travail pourvu de résumés bilingues des contributions et de trois *indices* (*locorum*, *nominum* et *rerum*). Stéphane Benoist, sous l'impulsion duquel travaille une équipe de l'UMR 8585 du CNRS (programme « Les victimes de la *damnatio memoriae* »), encadre les dix-huit contributions d'une introduction et

d'une conclusion qui présentent l'historique de ces rencontres (initiées en 2002) et soulignent les spécificités de cette recherche : intérêt pour les prémices du phénomène, pour les convergences ou les divergences sur la longue durée, pour la comparaison entre Rome, l'Italie et les situations provinciales, pour les conséquences topographiques de la condamnation de la mémoire et pour les différents destins des monuments transformés ou endommagés. En outre, il précise combien il est essentiel de replacer la recherche sur la *damnatio memoriae* dans le cadre d'une interrogation plus large sur la difficile conservation de la mémoire et sur ses rapports avec la fabrication de l'histoire. Enfin, il met en relief l'ensemble des connexions de cette étude avec de nombreux thèmes de l'historiographie récente : l'idéologie impériale bien entendu, mais aussi la romanisation, la christianisation, l'autonomie des cités. Les dix-huit contributions ont été réparties en quatre parties qui donnent à l'ouvrage son équilibre et une grande cohérence.

La première partie est consacrée à la recherche des racines de la condamnation de la mémoire dans l'Égypte ancienne (Didier Devauchelle) et dans la Rome républicaine des Gracques à Auguste (Maria Bats & Marie-Claire Ferriès). Selon M. Bats, si des racines existent (dans les actes de la violence politique privée, dans l'application du sénatus-consulte ultime et dans les proscriptions de Sylla et du second triumvirat), il est cependant certain que le phénomène ne s'institutionnalise réellement que sous l'Empire (attesté par le procès de Pison). M.-C. Ferriès examine le sort des Antoniens après Actium (en particulier des huit cas avérés de condamnations capitales) et conclut plutôt à une loi du silence acceptée par tous, occultée par la clémence d'Auguste pour quelques grands Antoniens. Cette partie s'achève par la très appréciable contribution d'Alain Michel qui se livre « à l'*aggiornamento* de sa thèse doctorale vingt ans après » (S. Benoist) sur les martelages et les détournements d'images dont fut victime

l'empereur Domitien ; il intègre en particulier une réflexion nouvelle sur les différences de traitement de la titulature impériale dans les tablettes de bronze qui portaient la loi municipale flavienne dans la péninsule ibérique. Il tempère l'idée d'une *damnatio memoriae* réussie et introduit l'idée de variations dans la réalisation des martelages en fonction des années de gravure tout au long du principat du dernier des Flaviens.

La deuxième partie analyse les caractères d'un modèle impérial de l'effacement de la mémoire à Rome (Anne Daguët-Gagey & Javier Arce), dans les provinces des Bretagnes, des Gaules et des Germanies (Stéphane Benoist) et dans les *papyri* du III<sup>e</sup> siècle en Égypte (Janneke De Jong). S. Benoist, en se fondant sur l'analyse serrée de trois dossiers consacrés au martelage (43 bornes milliaires d'un large III<sup>e</sup> siècle (Géta-Licinius), 18 autels de bénéficiaires pour l'essentiel en Germanie, de Commode à Sévère Alexandre et 13 des 22 autels tauroboliques de Lectoure, entre Marc Aurèle et Gordien III), poursuit ses leçons de méthode, il appelle à une plus grande circonspection dans le traitement des données : le martelage des blocs de Lectoure correspond à la préparation de ceux-ci pour intégrer la maçonnerie de la cathédrale Saint-Gervais, et dans les tentatives de généralisation : le martelage « intensif » et « instrumentalisé » réservé à Géta et à Maximien sur les bornes milliaires ne peut expliquer les nombreux « palimpsestes » qu'une « pérennité des décisions [publiques] toute relative » pourrait très bien justifier, et il souligne le rapport étroit entre le martelage dans les sanctuaires fréquentés par les bénéficiaires et le questionnement sur l'autorité agissante et sur l'administration exécutive. J. De Jong offre une analyse originale des traces de la *damnatio memoriae* qui affecte les empereurs dans les *papyri* égyptiens du III<sup>e</sup> siècle et montre le pragmatisme des scribes qui ignorent bien souvent l'ordre des autorités sauf quand ils ont un intérêt personnel à faire la démonstration de leur loyauté et de leur intégration

dans le monde romain. A. Daguët-Gagey fait le bilan des monuments de Rome affectés par la *damnatio memoriae* de Caligula à Constantin dont la contribution de J. Arce constitue en quelque sorte le « bouquet final » en s'arrêtant sur le sort de l'arc de Constantin. Pour J. Arce, le célèbre monument romain présenterait au moins trois damnations : deux qui renverraient plutôt à une « appropriation » d'éléments architecturaux d'époque antonine et des visages des empereurs Trajan, Hadrien et Marc Aurèle, et une troisième, sans ambiguïté, dirigée contre la tête de Constantin lui-même. J. Arce écarte les hypothèses qui attribuaient cette *damnatio* au Médicis Lorenzino, en 1537, et préfère reconnaître dans ce vandalisme un acte de l'aristocratie païenne de Rome « dès le milieu du IV<sup>e</sup> siècle ».

La troisième partie recherche à saisir les particularismes régionaux en Grèce (Michel Sève, Christine Hoët-Van Cauwenberghe & Maria Kantiréa) et en Afrique (Sabine Lefèbvre), et ceux des églises de l'Antiquité tardive (Rudolf Haensch). M. Sève montre que dans la colonie romaine de Philippes en Macédoine « l'oubli pur et simple » est responsable, loin de toute damnation officielle, de la détérioration des monuments des notables de la colonie. Dans une contribution originale, C. Hoët-Van Cauwenberghe analyse les cas de Spartiacus (de la célèbre famille des Euryclides) à Messène, de Philopappos (prince de Commagène) et d'Hérode Atticus à Athènes, qui ont pu connaître tous trois des variations locales et grecques de la *damnatio memoriae*, signes en tout cas de l'intégration de ces potentats dans l'Empire. Pour M. Kantiréa, la *damnatio memoriae* affectant des Julio-Claudiens et des Flaviens, si elle a pu certes occasionner un véritable *turn-over* des images impériales dans le Métroon d'Olympie, n'a pas abouti à une complète destruction des statues qui, sacrées, étaient déposées (et donc conservées) dans le trésor des Cyrénéens. S. Lefèbvre a repéré en Afrique une volonté des autorités locales de laisser exposer les martelages qui concernaient

des empereurs ou leurs proches (Géta à Lepcis Magna et à Timgad, le même et Plautien à Lepcis Magna) ou un notable local (à Cuicul) qu'elle interprète comme une « pédagogie du martelage en Afrique ». La pluralité des situations locales explique sans aucun doute la permanence à l'époque tardive de la tentation d'effacer le nom de l'ennemi, l'hérétique ou l'évêque de la ville pour les ruraux (R. Haensch).

La quatrième et dernière partie étend les investigations à l'Empire chrétien : les recherches sur le *Code Théodosien* (María Victoria Escribano Paño & Hélène Ménard), sur les corpus d'Augustin (Carles Buenacasa Pérez) ou de Grégoire le Grand (Karine Merlin) et les enquêtes prosopographiques (Janine Desmulliez) en fournissent les temps forts. C. Buenacasa Pérez ouvre cette partie par une réflexion de grande amplitude sur les procédés de l'Église catholique (et d'Augustin en particulier) pour dénaturer puis faire oublier le donatisme africain. M.V. Escribano Paño (sur les Eunomiens) et H. Ménard (autour de la révolte d'Héraclien en 413) décortiquent les lois du *Code Théodosien* afin de montrer que, selon les cas, la loi accompagne ou bien ignore la décision de *damnatio memoriae*. J. Desmulliez note que les évêques hérétiques de Naples au IV<sup>e</sup> siècle ne sont pas victimes d'une quelconque *damnatio memoriae* dans les sources chrétiennes postérieures (elle remarque la même chose pour un évêque schismatique du VI<sup>e</sup> siècle cité par Grégoire le Grand). K. Merlin clôt cette partie en examinant les efforts du pape Grégoire le Grand pour défendre la mémoire de Maximianus de Syracuse dont les sentences ont pu être mises en cause après sa mort en 594.

L'abondance d'informations et la nouveauté de bien des points de vue sont les points forts de ce livre qui constitue le jalon majeur d'une recherche qui n'en est plus à ses débuts et dont les perspectives sont très prometteuses.

MEYER (E. A.), *Legitimacy and law in the Roman world : tabulae in Roman belief and practice*. - Cambridge : University Press, 2004. - XVI+353 p. : bibliogr., index, ill. - ISBN : 0.521.49701.9.

Il est bien connu que les Romains avaient coutume d'écrire sur des tablettes de bois, enduites ou non de cire. On en a d'ailleurs retrouvé des séries entières, en divers points du monde romain, et certains de ces ensembles, notamment ceux de Murecine à côté de Pompéi et de Vindolanda en Bretagne, près du Mur d'Hadrien, ont récemment fait l'objet de publications majeures. Si l'on a beaucoup travaillé sur le contenu de ces documents dont la nature permet de préciser notre connaissance de bien des aspects de la vie quotidienne (voir par exemple le dossier rassemblé dans les *CCG* 2000, concernant les tablettes de Murecine), on a moins réfléchi aux racines et à la signification de cette pratique dans la tradition romaine. C'est précisément l'objet du livre d'Elizabeth Meyer qui, à partir d'un acte en apparence aussi anodin que celui d'écrire sur un type de support particulier, nous fait remonter aux racines de la conception romaine de la loi et de l'autorité.

Le monde antique a connu de nombreux supports d'écriture. En Orient, le papyrus était bon marché et partout utilisé ; en Occident, l'écorce pouvait satisfaire un usage courant. À Rome, l'utilisation de tablettes pour rédiger certains actes était habituelle, même si ces objets coûtaient plus cher et s'avéraient moins commodes. Ce paradoxe fournit le point de départ de la réflexion de l'auteur, dont la thèse est que l'écriture sur des tablettes, indépendamment de certaines raisons pratiques telles que la préservation des documents importants ou la prévention de la fraude, se justifiait avant tout par les pouvoirs spécifiques qu'on lui prêtait d'ordonner les choses et de conférer une légitimité et une efficacité aux actes rédigés. Cette croyance s'enracine dans la vision magico-religieuse du monde qui était

Achevé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie

*Gráficas Calima*

E - 39011 Santander

Dépôt légal juin 2008

REVUE DES ETUDES ANCIENNES  
TOME 110, 2008 N°2

SOMMAIRE

ARTICLES

Riet VAN BREMEN, <i>The date and context of the Kymaian decrees for Archippe</i> .....	357
Natacha TRIPPÉ, <i>Sur une inscription de Cyzique</i> .....	383
BÓRIS DREYER, <i>Le culte civique d'Arès et le panthéon de Métropolis (Ionie)</i> .....	403
Luca GUIDO, <i>Eine neue lateinische Inschrift aus Sardinien : Ein neuer Beitrag zur lateinischen Onomastik</i> .....	417
Pierre FRÖHLICH, <i>Les magistrats militaires des cités grecques au IV<sup>e</sup> siècle a.C</i> .....	423
Noémie VILLACÈQUE, <i>Histoire de la ποικιλία, un mode de reconnaissance sociale dans la démocratie athénienne</i> .....	443
Arnaud SUSPÈNE, <i>Les effigies monétaires romaines jusqu'à l'apparition du portrait de César : problèmes légaux et politiques</i> .....	461
Jérôme FRANCE, <i>Les personnels et la gestion des entrepôts impériaux dans le monde romain</i> .....	483
Mario LENTANO, <i>La somiglianza che legittima. Nota ad Aristeneto, Lettere d'amore, I, 19</i> .....	509
Dominique BRIQUEL, <i>Tarquin l'Ancien chez Denys d'Halicarnasse : les guerres d'un tyran</i> .....	523
Alexandra CIOCARLIE, <i>Carthage et les Carthaginois dans l'épopée latine</i> .....	541

VARIÉTÉ

Robert BITTLESTONE, <i>How far was Eumaios' Pigfarm from Odysseus' Palace ?</i> .....	569
---	-----

CHRONIQUE

Bernard RÉMY <i>et al.</i> , <i>Chronique gallo-romaine</i> .....	573
Comptes rendus .....	677
Liste des ouvrages reçus .....	743
Table alphabétique par noms d'auteurs .....	753
Table des auteurs d'ouvrages recensés .....	759